

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 31 août 2007

CP 07/08-16

ACHAT ET LIVRAISON DE VACCINS POUR LES CENTRES MEDICO SOCIAUX DU TARN-ET-GARONNE DEVOLUTION DU MARCHÉ

Le marché a pour objet l'achat et la livraison de vaccins pour les centres medico-sociaux.

Les caractéristiques principales du marché sont les suivantes :

- Procédure : Appel d'offres ouvert européen
- Marché de fournitures à bons de commande décomposé en lots comprenant les quantités annuelles suivantes :

Lot n° 1 :

- quantité minimum : 14 000
- quantité maximum : 20 000

Lot n° 2 :

- quantité minimum : 4 800
- quantité maximum : 8 000

Lot n° 3 :

- quantité minimum : 2 000
- quantité maximum : 3 600

Lot n° 4 :

- quantité minimum : 1 400
- quantité maximum : 2 800

Lot n° 5 :

- quantité minimum : 400
- quantité maximum : 1 200

Lot n° 6 :

- quantité minimum : 1 400
- quantité maximum : 1 200

➤ Durée : 4 ans à compter de la notification.

Conformément au Code des Marchés Publics, les critères définis et pondérés dans le dossier de consultation par la personne publique permettant à la Commission d'appel d'offres de dégager l'offre économiquement la plus avantageuse sont les suivants :

- La qualité du produit proposé : 3
- Les délais et moyen de livraison dans les conditions optimales de conservation du produit : 3
- Prix :4

La Commission d'appel d'offres, réunie le 1er août 2007, a examiné les offres déposées par les sociétés ayant répondu à la consultation dans les formes et délais requis.

A l'issue de l'analyse des offres la Commission a décidé d'attribuer le marché aux sociétés suivantes :

| | | |
|------------------|-------|---------------------|
| Marché n° 258-07 | Lot 1 | Laboratoire Glaxo |
| Marché n° 259-07 | Lot 2 | Laboratoire Pasteur |
| Marché n° 260-07 | Lot 3 | Laboratoire Pasteur |
| Marché n° 261-07 | Lot 4 | Laboratoire Pasteur |
| Marché n° 262-07 | Lot 5 | Laboratoire Pasteur |
| Marché n° 263-07 | Lot 6 | Weyth |

En conséquence, je vous demande de bien vouloir délibérer.

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 31 août 2007

CP 07/08-16

**ACHAT ET LIVRAISON DE VACCINS POUR LES CENTRES
MEDICO SOCIAUX DU TARN-ET-GARONNE
DEVOLUTION DU MARCHE**

**DECISION de la
COMMISSION PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres réunie le 1er août 2007,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Autorise Monsieur le Président à signer, au nom du département le marché suivant de fournitures à intervenir pour l'achat et la livraison de vaccins pour les centres médico-sociaux :

| | | |
|------------------|-------|---------------------|
| Marché n° 258-07 | Lot 1 | Laboratoire Glaxo |
| Marché n° 259-07 | Lot 2 | Laboratoire Pasteur |
| Marché n° 260-07 | Lot 3 | Laboratoire Pasteur |
| Marché n° 261-07 | Lot 4 | Laboratoire Pasteur |
| Marché n° 262-07 | Lot 5 | Laboratoire Pasteur |
| Marché n° 263-07 | Lot 6 | Weyth |

- Autorise Monsieur le Président à signer au nom du département toutes les pièces afférentes, les bordereaux supplémentaires de prix et les actes spéciaux de sous-traitance.
- Précise que les dépenses correspondantes seront imputées à l'article 606.62 sous fonction 42 et 48 du Budget Départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,